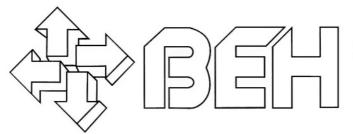
Institut de veille sanitaire



Numéro thématique : les accidents de la vie courante

N° 19-20/2004

11 mai 2004

p. 73

## Numéro thématique LES ACCIDENTS DE LA VIE COURANTE

## Éditorial

Les accidents de la vie courante constituent un problème majeur de santé publique en France, sous estimé par les professionnels de santé, et plutôt mal connu du grand public, ou tout au moins vécu comme un événement hasardeux, malchanceux, « bête, stupide et imprévisible », alors qu'en fait les études épidémiologiques peuvent aujourd'hui en définir les risques, les conditions de survenue, et les mesures de prévention.

Dans le tiercé perdant des trois premières causes de décès en France, si chacun sait que viennent en tête cancers et maladies cardiovasculaires, beaucoup ignorent qu'en troisième position viennent les traumatismes et accidents qui entraînent bien d'avantage d'années potentielles de vies perdues car survenant souvent chez des jeunes ou des enfants. La notion d'accident mortel évoque au premier chef un accident de la circulation routière. Pourtant les accidents de la vie courante tuent trois fois plus que la route: 20 000 décès par an en 1999! Des chiffres qui baissent, certes, mais lentement : moins 10 % depuis 20 ans.

Nous mesurons mal les conséquences invalidantes chez ces millions d'accidentés qui recourent massivement aux urgences hospitalières, entraînant des centaines de milliers d'hospitalisations chaque année! Elles représentent près de 12 % des motifs d'hospitalisation et sans doute près de 10 % des dépenses de santé! La diversité des accidents recensés révèle la multiplicité des risques qui nous environnent de l'enfance à la vieillesse : chutes, suffocations, intoxications, novades, feu, sont les principales circonstances de décès par accident de la vie courante et cela à la maison, à l'école, dans les activités ménagères ou lors du bricolage, sans oublier bien sûr, à l'extérieur de la maison, les accidents de sports, en augmentation avec les prises de risque notamment dans les sports de glisse.

La comparaison avec nos voisins européens est sévère pour notre pays : avec le sixième de la population de l'Europe des quinze, la France représente près du quart des décès par accident de la vie courante. Mais une harmonisation des modalités de surveillance et de classification des accidents s'impose pour valider formellement ces comparaisons.

Dans le cadre de ses missions, l'InVS fournit les éléments de surveillance épidémiologique qui permettent de guider la mise en place des stratégies de prévention, de formation, de réglementation nécessaires. Il faut pouvoir prendre en compte la grande diversité des accidents : selon le lieu, les circonstances, les produits en cause, les

personnes accidentées, etc. Le renforcement de ces programmes de surveillance est indispensable pour améliorer nos analyses relatives aux facteurs de risques d'accidents, et à l'évaluation des actions de prévention. Ces études ont permis de promouvoir des mesures réglementaires essentielles, comme celles qui obligent à entourer de barrières les piscines pour prévenir les noyades si brutales et dramatiques des tout-petits. Les actions d'information doivent impérativement être relayées par les professionnels de santé pour que la prise de conscience du public soit déterminante. Au fil des années, le danger représenté par les accidents de la vie courante doit être mieux perçu : il apparaît de plus en plus inadmissible de décéder ou de garder des séquelles d'un accident évitable.

Les acteurs sont en place : agences sanitaires, administrations, institutions, associations, entreprises, collectivités, assurances... La bonne collaboration entre ces partenaires est un gage de réussite. Mais la prévention est ici l'affaire de tous, y compris des parents qui doivent rester très vigilants chez les petits, trop peu conscients des multiples risques de leur environnement.

Gilles Brücker.

Directeur général, Institut de veille sanitaire

## **SOMMAIRE** Éditorial p. 73 Les accidents de la vie courante : un problème majeur de santé publique p. 74 Mortalité par accidents de la vie courante : près de 20 000 décès chaque année en France métropolitaine p. 76 Enquête permanente sur les accidents de la vie courante : épidémiologie descriptive 1999-2001 p. 78 Les accidents de la vie courante en France selon l'enquête Santé et Protection Sociale 2000 p. 81 Évolution des accidents aux sports d'hiver Le risque en miniski (ou skiboard) p. 83

Coordination scientifique du numéro : Bertrand Thélot, Responsable de l'Unité Traumatismes, Département maladies chroniques et traumatismes, Institut de veille sanitaire.